



## AUX ARBRES CITOYENS

Dans la droite ligne de l'AGCS\*, la loi Bachelot sur les hôpitaux avance un pion dans le démantèlement du service public de la santé. Si vous ne voulez pas d'une médecine à deux vitesses avec d'un côté des «établissements de santé » qui soigneront les pathologies les plus rentables pour les patients les plus riches et de l'autre des hôpitaux avec de moins en moins de moyens humains et financiers qui devront pourtant assurer les urgences, les opérations les plus complexes et les pandémies, alors défendez l'hôpital public.

Reconnaître l'importance et la qualité des services publics, c'est aussi indirectement défendre notre service public forestier.

La pétition nationale qui sera adressée au parlement et au gouvernement se signe sur [www.petition-mdhp.fr](http://www.petition-mdhp.fr)

\* Cf Sittelle n°4

## MEDITATION FORESTIERE

*Longue comme un jour sans pin*

Souvent, je me demande ce que je deviendrai s'ils n'existaient pas.

Mon métier, ma vie n'auraient plus aucun sens.

Un peu comme avec toi.

Sans eux je ne suis rien, sans toi je n'existe pas.

A marcher tour à tour d'un trottoir à l'autre.

A regarder les autres suivre leurs envies.

A sentir le soleil brûler sous ma chemise.

Cette journée sans elle est longue comme un jour sans pin.

A me demander chaque minute ce qu'elle peut bien faire.

Si elle se recoiffe, si elle se rhabille.

Si elle cligne des yeux quand elle regarde le ciel.

Cette journée sans elle est longue comme un jour sans pin.

A m'asseoir finalement au bord de la fatigue.

D'avoir trop marché les deux mains dans les poches.

A commander à boire pour tâcher d'oublier.

Cette journée sans elle est longue comme un jour sans pin.



## L'ARBRE A LETTRES

“ L'avenir sera fait de lutte et de moments troublés mais également d'inspiration. Il est possible qu'un tel mouvement parvienne à réaliser ce que le système lui même n'a jamais pu faire, c'est à dire provoquer un gigantesque changement avec un minimum de violences. C'est possible parce que la majorité des hommes et des femmes qui composent les fameux 99 % de la population commencent à se rendre compte qu'ils partagent les mêmes intérêts et les mêmes besoins. Plus les gardiens et les prisonniers du système en auront conscience, plus l'appareil du pouvoir sera isolé et inefficace. Les armes, l'argent et la maîtrise de l'information par les élites ne seront d'aucune utilité face à une population parfaitement déterminée. Les serveurs du système refuseront de continuer de travailler pour maintenir le vieil ordre agonisant et profiteront de leur temps et de leur espace (qui leur avaient été accordé en échange de leurs services) pour démanteler l'ancien système et participer à l'élaboration d'une nouvelle société. “

Howard Zinn, « Une histoire populaire des Etats-Unis de 1492 à nos jours »



## Réunissons-nous

Avec la venue du nouveau contrat de plan Etat-ONF et surtout de la signature d'une convention entre l'ONF, la CTC et l'Etat (et nous espérons que les COFOR seront aussi de la partie), vos représentants syndicaux souhaitent recueillir vos impressions et débattre de ces sujets avec vous. Une assemblée générale des personnels sera bientôt organisée en intersyndicale. La date n'est pas encore fixée mais nous espérons vraiment vous voir nombreux à ce rendez-vous.

# LA SITTELLE DES CHENAÏES



## EDITORIAL

« C'était possible mais nous ne le savions plus. »

Ces paroles d'une tunisienne recueillies lors du soulèvement de son pays en janvier m'ont bouleversé. Cet écho doit aujourd'hui faire trembler plus d'un dirigeant qui lui aussi avait oublié que c'était possible. Tous ces manifestants, de tous âges, de tous milieux sociaux et de toutes confessions se sont peu à peu retrouvés et ont décidé que les injustices qu'ils subissaient depuis tant d'années devaient cesser. Devant un peuple soudé, convaincu que la cause défendue est juste, la peur n'existe plus et la dictature n'a plus qu'à s'effacer.

En France, nous n'avons pas affaire à une dictature, réjouissons-nous en ! Mais la démocratie n'en est pas moins foulée du pied un peu plus chaque jour. Sans sombrer dans un lyrisme qui ne serait pas de mise dans ce petit journal, il faut tout de même s'interroger sur certains choix de notre gouvernement. Le démantèlement du service public auquel nous assistons est-il un choix démocratique, a-t'il fait l'objet d'un débat avec l'ensemble des citoyens ? Non. Le gouvernement décide seul, soit disant pour le bien de tous, et veut nous convaincre que c'est la bonne réponse pour freiner la dette publique galopante.

En 2004, les français consultés par référendum avaient dit « non » à la ratification de la constitution européenne, trois ans plus tard le gouvernement passait outre le vote du peuple en appliquant le traité de Lisbonne sans les consulter.

Nicolas Sarkozy, en début de mandat, avait dit



que l'augmentation de l'âge de la retraite n'était pas dans son programme et qu'en conséquence il n'y toucherait pas. On voit aujourd'hui le résultat.

Un autre exemple, plus proche de nous : la note du trésor concernant des pistes de réflexion sur l'évolution de l'ONF a mis en émoi le petit peuple forestier. Ce document prévoit entre autre de confier la gestion de nombreuses de nos missions à des prestataires privés afin de pallier les déficits chroniques de notre établissement. On a essayé de nous rassurer depuis en nous affirmant que ce n'était qu'une note de travail. Soit, mais qui a fait ce travail ? Des personnels de l'ONF? Non. Y a-t'il eu un débat citoyen pour savoir quelle forêt les français souhaitent pour l'avenir ? La réponse est une nouvelle fois non.

La majorité politique actuelle a été portée au pouvoir de façon démocratique mais elle abuse aujourd'hui outrageusement de ce pouvoir en prenant des décisions fallacieuses pour lesquelles elle n'est pas mandatée. L'irritation des français, on le sent bien, grandit chaque jour davantage.

Notre petite révolution à nous devra se réaliser par les urnes. Oui, mais pas seulement.

Elle doit se faire avant tout dans nos têtes. Il existe d'autres issues que ce modèle de casse sociale qui nous est imposé et il convient rapidement de redonner du sens à ce que nous vivons au quotidien et de redevenir acteurs des choix pour notre société.

Nous avons simplement oublié que c'était possible.

Votre journal limite son impact sur l'environnement. Pas à coup de PQ 14001 ni de polytics environnementaux, le SNUPFEN Corse est plus humble que cela : à partir de ce numéro 13, la Sittelle est éditée sur papier recyclé et glissée dans une enveloppe recyclée.

Si la direction régionale se sent soudain la fibre environnementale, qu'elle n'hésite pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de l'aiguiller vers notre fournisseur.

### Une première ...

Lors du CTPR de février, le DR a refusé de participer au vote de deux motions proposés par le SNUPFEN entraînant avec lui les représentants de l'administration. Ni un vote contre, ni un vote blanc, un refus net de prendre part au vote. Le motif : l'administration ne peut pas se prononcer sur un avis provenant des syndicats, même si celui-ci est pertinent et justifié. En clair, les bonnes idées des syndicats ne pourraient pas être retenues par l'administration.

Les représentants du SNUPFEN en revanche ne sont pas sectaires et pour la bonne tenue du CTPR (et pour faire respecter le P, qui ne signifie pas pipé mais paritaire), ils se réservent le droit de reprendre à leur compte le précédent inventé par le DR : boycotter les prochaines décisions mises au vote (par la DR).

### Petites pousses ...

Chloé, Yohan et Tylian ... deviendront de beaux arbres.

Félicitations aux heureux collègues parents : Frédérique Lapina, Antonella Massaiu, et Nathalie Sachet-Patigny.

Pan sur le bec (de Sittelle)

La Sittelle, en pleine léthargie hibernatoire, a oublié de féliciter Nicole Filmont pour son petit Dimitri. Toutes nos excuses pour cette réaction très très tardive. Pour la peine, nous lui consacrons ce numéro, vu qu'il sera bientôt en âge de le lire. Certes, ça ne le passionnera pas, mais il pourra toujours en faire des avions !



Une petite souris qui s'était faufilée tout à fait par hasard en salle de réunion, a tellement été surprise de ce qu'elle a entendu qu'elle ne sait toujours pas si elle doit s'esclaffer de rire ou se sentir profondément vexée.

Voici les faits : afin de diminuer le risque de chute et de glissade en forêt qui s'avère être l'accident le plus fréquent, les propositions de solutions à apporter pour diminuer ce risque étaient les suivantes : vérifier l'état des chaussures de tous les agents de terrain et vérifier qu'ils les renouvellent régulièrement ... Pensant que c'était une note d'humour et voulant participer à la bonne ambiance, elle a proposé une formation d'apprentissage à la marche en terrain accidenté, mais ça a fait un bide et l'ambiance est retombée... qu'avait-elle dit de plus déplacé que les autres ??

Volant à son secours, une âme charitable propose une solution plus appropriée : augmenter la dotation en fourniture locale afin que le personnel puisse s'équiper correctement... mais là encore ce fut le flop.

Il apparaît trop fréquemment que la discussion sur les moyens à mettre en face des objectifs est évitée en proposant des solutions, comment dire... loufoques. Il faudrait arrêter de prendre les gens pour des pieds !

C'est amusant de voir que de toutes petites actions syndicales peuvent avoir des résultats inattendus.

Je veux ici parler du boycott de la comptabilité analytique qui est massivement suivi par près de 80% des personnels de France et de Navarre depuis 2008 (selon indications de la DG, à pondérer toutefois car de nombreux sites ne la demandent même plus). Un grain de sable dans les rouages de la furieuse machine administrative.

Rappelons que « la compta-ana » a été initialement mise en place pour justifier selon la direction, le versement compensateur auprès des tutelles et le maintien du niveau des effectifs de l'établissement. Mais en fait, elle n'a jamais joué ce rôle et l'on assiste inexorablement à l'érosion tant du nombre des personnels que de l'engagement de l'état.

Une note du DG semble vouloir siffler la fin de partie et fixe à tous nos grands directeurs comme objectif 2011 de rétablir le remplissage des fameuses grilles. Attendez-vous donc, comme le demande cette note, que votre supérieur hiérarchique vous rappelle votre devoir lors de votre entretien annuel.

Le DG rappelle également que moins d'un centre d'activités sur six a établi ses grilles pour le troisième trimestre 2010 et que leurs productions et leurs reconstitutions a posteriori par les contrôleurs de gestion ne permettent pas de garantir la fiabilité absolue des temps passés. On s'en doutait un peu...

Alors que dans son introduction, le DG rappelle que les résultats doivent être aussi fiables que possible, il n'en demeure pas moins qu'il demande les grilles renseignées pour l'ensemble de l'année 2010, même regroupées par équipe. Des chiffres, il faut des chiffres ! Les malheureux personnels à qui incombe cette tâche n'ont pas fini de se ronger les ongles...

Du nouveau sur le front du démantèlement de la puissance publique : le gouvernement, après avoir fusionné les ingénieurs véto, agronomes, de l'environnement, forestiers dans le corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement\*, ... veut fusionner avec les ponts, la météo et les géographes tout ce beau monde dans un super corps des ingénieurs techniques. En attendant les ingénieurs de l'aviation civile et des mines.

Il est vrai que tout le monde sait que la grenouille est capable d'indiquer le temps qu'il fera, mais de là à confier la météo aux écologues ou forestiers, la ficelle est un peu grosse. Sous couvert de « créer un grand corps technique de l'état capable de répondre aux demandes des différents ministères » (dixit la D R H du ministère de l'environnement), avec des ingénieurs formés non plus dans des écoles spécialisées mais selon « un tronc commun » et une « orientation vers un haut niveau de compétence

technique adaptable aux demandes» (comprenez formatage et management sans spécialité technique), le gouvernement français est en train de se fabriquer des ministères « coquilles vides » qui n'auront ni les compétences ni l'expertise technique pour gérer les biens communs du pays et décider en bonne connaissance de cause.

C'est la voie qu'ont choisie les Etats-Unis, et l'ouragan Katrina nous alerte sur cet état de fait (aussi bien sur la qualité des barrages construits que sur l'efficacité des secours et de la reconstruction)\*\*.

Le risque ? Absence de compétence publique, donc des prestations surfacturées à l'Etat, voire inutiles et, à l'extrême, des constructions bancales ou des autorisations dangereuses approuvées par l'administration (scandales sanitaires, constructions hasardeuses, ...). Une voie royale pour les grosses entreprises privées qui commencent à en avoir marre du pointillisme de l'état et de tous les règle-

ments pondus pour la sécurité et le bien-être des citoyens.

Bien sûr, les ingénieurs actuels ne sont pas des spécialistes, mais ils ont des bases qui leur permettent de comprendre techniquement les dossiers et d'évaluer les avantages/risques.

On a vu ce que donnaient des financiers ou des managers à la tête des entreprises privées, alors mettre à la tête des entreprises et administrations publiques des ingénieurs fourre-tout avec pour seules missions de limiter les déficits publics et de ne pas faire de vague, aurait des conséquences graves pour la société.

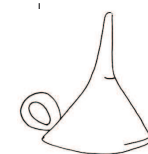
Même certains syndicats, d'habitude assez conciliants, s'insurgent, c'est dire si l'affaire est grave !

\* Voir Sittelle n°9

\*\* Lire à propos des ce gouvernement «coquille vide» et des conséquences désastreuses pour les citoyens (mais pas pour quelques dirigeants d'entreprise sans scrupules), l'excellent bouquin de Naomi Klein « la stratégie du choc », dont le dernier numéro de la Sittelle évoquait un aspect.

## LE GENE EST VRILLE

Pour que cette blague ne devienne pas réalité, luttons pour des services publics de qualité ...



Un berger fait paître son troupeau de moutons au fin fond d'une vallée quand surgit une voiture venant dans sa direction. Le chauffeur, un homme costard cravate se penche par la fenêtre et demande au berger :

- Je suis du ministère de l'agriculture. Savez-vous combien vous avez de moutons ?
- Ah, ben, ... répond le berger, attendez, ...
- Si je peux vous dire exactement combien de moutons il y a dans votre troupeau, m'en donnerez-vous un ?

Le berger est assez amusé : ses bêtes sont éparpillées un peu partout dans la vallée et pour les compter, il faut déjà qu'il les réunisse et ensuite qu'il les fasse passer une par une dans un enclos par un sas. N'ayant rien à craindre, il se prend au jeu.

- Certainement, répond-il tranquillement.

L'homme du ministère gare sa voiture, ouvre son ordinateur portable, le branche à un GPS, navigue sur une carte compliquée, ouvre une base de données et quelque trente fichiers Excel aux formules complexes ; finalement, il sort un rapport détaillé d'une dizaine de pages et s'adresse au berger en disant :

- Vous avez exactement 1 586 moutons dans votre troupeau.

- C'est exact, dit le berger étonné. Comme nous l'avions convenu, prenez-en un.

Il regarde l'homme faire son choix et expédier sa prise à l'arrière de son véhicule, puis il ajoute :

- Si je devine avec précision quel est votre grade au ministère de l'agriculture, me rendrez-vous mon mouton ?

- Pourquoi pas ? répondit l'autre.

- Vous êtes ingénieur, dit le berger.

- Vous avez parfaitement raison, comment avez-vous deviné ?

- C'est facile. Vous êtes très fort en calculs mais vous ne connaissez absolument rien à la technique. Maintenant, je reprends mon chien.



Me voilà  
tranquille pour le  
prochain méchoui !

La Sittelle des chênaies  
Directeur de publication :  
Philippe Hazemann  
Dépot légal :  
21 janvier 2008  
Imprimerie ONF Corse  
Trimestriel  
Conception-Réalisation :  
SNUPFEN Corse

La gestion forestière est définitivement dans le collimateur des gouvernements qui cherchent à réduire les dépenses publiques et à faire bénéficier le secteur privé de cette manne verte.

On peut citer pour exemple les forêts publiques de Nouvelle-Zélande qui ont été vendues dans leur intégralité au cours des années 90. Avant ça, l'état avait voulu développer la compétitivité de ses forêts et était d'abord passé par la case entreprises d'état avant de tout vendre au secteur privé. La preuve est faite qu'on ne peut pas demander à un service public d'être compétitif sur un marché capitaliste.

Le gouvernement anglais a voulu faire de même très récemment en proposant un projet de vente de la moitié de son patrimoine forestier, malgré les conclusions du ministère des finances qui indiquait que ce serait une perte sèche pour l'état « *en raison du manque à gagner sur la vente de bois et des exemptions fiscales pour [ceux] qui feraient l'acquisition [de forêts]* »\*. La gestion devait être cédée en partie à des associations caritatives compé-

tes en la matière mais le mécanisme retenu fut la cession au plus offrant pour un bail de 150 ans, ouvrant la porte aux grands groupes commerciaux forestiers.

Ce projet a soulevé un tolet au pays du flegme avec pétition de plus de 450 000 signataires et manifestations dans les rues. Les craintes principales de la population étaient de se voir refuser, au moins pour partie, l'accès aux forêts ainsi vendues et un manque de garanties claires quant à la préservation de la biodiversité. Ils ont craint pour l'avenir de leur patrimoine boisé, ils ont pensé aux générations à venir.

Même si le gouvernement a fini par céder et retirer ce projet, il ne lâche pas l'affaire et demande des études complémentaires pour améliorer la gestion forestière (en termes de rentabilité bien entendu).

Toute ressemblance avec ce qui se passe en France est tout à fait fortuite... mais quand même, il serait tant d'organiser un vrai débat citoyen : que veut-on faire de nos forêts ? Quelle forêt pour nos enfants ?

\*S. Biville, 22/02/2011 sur [www.rue89.com](http://www.rue89.com)



Y'en a marre !

Cela devient absolument insupportable que la DG nous présente des bilans annuels sans y inclure le versement compensateur. Qu'est-ce que c'est que cette façon de présenter des comptes ? Et elle veut qu'on lui rende une comptabilité analytique nickel... mais pour en faire quoi ? Autant de bidouilles que dans ses bilans ? Franchement, on a autre chose à faire que de perdre notre temps avec ce miroir aux alouettes. Aurait-elle honte de la somme ridicule que l'Etat consacre aux forêts des collectivités ou bien souhaite-elle prouver à tout prix que l'ONF en Corse est déficitaire ? Dans les deux cas, ça ne fait vraiment pas sérieux, c'est injustifié et incompréhensible.

Quel avenir pour l'ONF en Corse ?

L'actualité de l'ONF Corse est chargée, avec notamment la préparation du contrat Etat-ONF et l'élaboration de la convention tripartite entre l'Etat, la CTC et l'ONF (convention prévue par la loi de transfert des forêts domaniales).

Sans être forcément liées, ces deux démarches nous paraissent aujourd'hui indissociables. Le SNUPFEN Corse a donc envoyé sa contribution aux réflexions au directeur régional. Petit résumé :

Les missions liées au Régime Forestier sont à la fois le socle de notre légitimité et la source de nos autres activités. Trop souvent,

notre Etablissement s'est présenté en Corse comme simple prestataire de service. Notre positionnement doit privilégier le renforcement de notre légitimité (long terme) plutôt que l'équilibre financier immédiat (court terme). Pour cela, le service public forestier (Régime forestier mais aussi missions d'intérêt général) doit être renforcé, sans oublier les activités conventionnelles liées à la gestion forestière.

En jouant la carte de la multifonctionnalité et de l'interaction entre les milieux forestiers et le reste du territoire, l'ONF Corse doit se positionner comme la référence

en terme de gestion forestière et de développement économique local. Dans le contexte actuel lié à la décentralisation et à de nouvelles méthodes de gouvernance, son champ d'action doit se consolider dans les domaines de la mobilisation des financements publics et jusqu'à la réalisation technique.

La convention tripartite doit permettre d'assurer en priorité la pérennité des moyens humains de l'ONF Corse. Nous avons également demandé à ce que les COFOR soient associées à cette convention.

Ces thèmes seront abordés avec vous en assemblée générale.

Demande à ton voisin

Le gouvernement nous dit de regarder chez nos voisins pour comprendre ses actes. Alors en bon représentant de l'état, nous le faisons.

Regardons en Angleterre, oui chez les « anglos-saxons », ceux qui privatisent, ceux qui vantent le mérite et la précarité du travail.

– Faut-il passer ses vacances chez son copain dictateur ? Tony Blair l'a fait, mais il se l'est fait reprocher, il a été sommé de rembourser les frais... ceux-ci ont été versés à des associations égyptiennes.

– Faut-il vendre le patrimoine forestier de son pays ? Cameron a essayé de le faire très récemment. Devant la contestation, lui et son gouvernement sont revenus sur leurs pas, ils s'étaient « trompés de sujet ».

Oui, regardons chez nos voisins, ça peut nous donner des idées !!

Eaux et Forêts

Ceux qui n'étaient pas à la remise des médailles du début d'année n'ont pas pu voir ce qui était écrit au revers de celles-ci : Direction Générale des Eaux et Forêts. Un hommage à une administration d'un autre temps. La Sittelle félicite sincèrement les promus ! Ils représentent encore ce que la forêt a connu avant l'amorce d'une marchandisation des services forestiers. Que les non-promus se rassurent, il s'agit là d'un signe : cette belle Histoire des Eaux et Forêts n'est pas (encore) derrière nous !

Un petit coup de matraque ?

Une note de service de février signée de notre tout frais directeur Pascal Viné s'inquiète de dérives en matière de police forestière dont il a été informé : « *en effet, certains services ont jugés utile d'acheter des menottes ou des bâtons de défense pour les personnels faisant des tournées de surveillance* ». Le DG souhaite un strict respect des consignes et l'abandon de l'utilisation de ces armes.

La Sittelle a mené sa fausse-contre-enquête et il semblerait que ce stock de matériel serait en fait celui que le ministère des affaires étrangères français destinait à la Tunisie pour remettre un peu d'ordre dans le pays. Encore raté !

CRS, mon frère

En cette fin de mois de janvier frémissante, il n'y pas eu que la Tunisie ou l'Egypte qui se sont soulevées : les CRS aussi. Si ce fait peut paraître anecdotique par rapport à une action de tout un peuple, elle n'en est pas moins intéressante. Menacés par la fermeture de deux compagnies à Marseille et à Lyon, une grande partie des CRS concernés s'est rebellée contre cette décision. Pas par la grève, ils n'y ont pas droit. Non, ils ont choisi de se faire porter pâle en masse (près de 90%) et certains ont entamé une grève de la faim. Ils ont été bien épaulés par leurs syndicats (eh oui le CRS est très syndiqué) qui se sont invités à l'Elysée. Alors que cet automne plusieurs millions de français ont battu le pavé en vain contre la réforme des retraites, en quelques jours nos courageux représentants de l'ordre ont fait plier le gouvernement. Ce projet est abandonné. Des mouvements similaires à la gendarmerie sont aujourd'hui lancés, la boîte de Pandore semble ouverte.

Moralité de l'histoire : la Sittelle vous avait informé il y a quelques temps du succès médiatique rencontré par les modèles du Musée Grévin qui avaient manifesté nus contre leur situation précaire, alors que deux milles forestiers défilaient sur les Champs Elysées dans l'anonymat. Aujourd'hui c'est nos amis CRS qui nous montrent la voie. Qui l'aurait cru ? Le CRS comme compagnon de lutte.

Fort de ces succès, la Sittelle vous propose donc une action qui devrait faire date et sauver l'ONF tout entier : entamons une grève de la faim, à poil, au Col de Vizzavona !

Seconde moralité à destination du CRS : toi qui a touché du doigt les peurs de l'ouvrier qui voit son usine fermée ou délocalisée et qui crie sa rage, doucement avec ta matraque...



Bonne nouvelle !

Dans notre dernier journal, la Sittelle s'interrogeait sur l'acquisition d'un chenillard et surtout sur la gestion de ce matériel qui n'avait pas bougé de la maison forestière de Vizzavona depuis son achat l'année dernière. Et bien en passant par là il y a quelques semaines, nous pouvons vous rassurer : il y est toujours ! Et enseveli sous la neige, il était vraiment magnifique !

Chaque début d'année c'est pareil. On s'y attend, presque résigné. Quel va être le nouvel effectif cible pour l'ONF Corse ? Après deux ans où la région s'en était plutôt pas mal sortie dans la gestion de la misère, 2011 sera assurément un très mauvais crû : moins 3% par rapport à l'effectif 2010.

Mais là où la manœuvre est habile, nous l'avons déjà rabâché maintes fois, c'est qu'aucun poste n'est supprimé. Et ça marche plutôt bien ! Car mis à part les grognements de circonstance de vos représentants syndicaux, la pilule passe. Chez les personnels, pareil. L'organigramme chouchouté par la DR est bâti sur 110 postes

mais il ressemble aujourd'hui à une meule de gruyère peu digeste avec plein de trous. On a beau nous expliquer que cet effectif est une moyenne sur l'année et qu'en fait les postes tournent au fil des appels à candidatures, mais ce sont bien des intérim à répétition qui seront à la clef.

Brefs rappels sur la diminution des effectifs en Corse (d'après un document intersyndical de 2007 à destination des élus) :

- La restructuration de 1986 avait déjà supprimé 17 % des postes alors qu'il n'en était demandé que 15 % à l'échelon national.
- La fusion de secteurs en 1992 a à nouveau engendré une compression de personnel.
- En 2001 la mise en place de la Réduction du Temps de Travail sans création d'emploi conduit à redistribuer 10 % du temps de travail entre les personnels (soit l'équivalent de 12 emplois pour la Corse).
- En 2002, le service forestier en Corse doit s'adapter à 2 mutations majeures : une restructuration poussée de l'Office National des Forêts (dite P.P.O) et le transfert de la propriété des forêts domaniales à la Collectivité Territoriale de Corse. Cette année-là, les directions régionale et nationale assurent aux élus et au préfet que l'ONF maintiendra ses effectifs afin de garantir l'ensemble des missions. Mais dans les faits, les intentions vont se traduire différemment :
- Dès 2003 les directeurs signent un contrat pour 5 ans limitant les effectifs à 110 dès 2003 et visant à les réduire à 108 pour 2006.
- En 2007, sans aucune concertation et information objectives, le projet d'établissement signé entre les directeurs affiche un niveau d'effectif maximum de 105 pour 110 postes.
- En 2011, en application des mesures actées dans la RGPP qui prévoit le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite le nouvel effectif cible est fixé arbitrairement à 98,3 ETP pour un organigramme régional fraîchement validé à 110 postes.



Lors du dernier CTPR les membres du SNU ont proposé au vote la motion suivante :

« Les membres du CTPR réunis à Ajaccio le 11 février prennent acte du nouvel effectif cible alloué à la région Corse : 98,3 Equivalents Temps Plein, soit près de 3 % de personnels en moins par rapport à 2010. Les membres du CTPR dénoncent ce choix irrationnel en totale contradiction avec le nombre de postes (110) validé fin 2010 dans l'organigramme régional. En conséquence, la direction générale par ce choix assumera

seule la responsabilité de la non atteinte des objectifs 2011 de l'ONF région Corse. »

Le directeur régional a demandé aux représentants de l'administration de ne pas exprimer de vote pour cette motion. N'appelle-t-on pas cela un boycott? Dommage.

Il paraît que 2011 est l'année internationale de la forêt.

Les personnels de l'ONF trinquent... A sa santé...

Les « négociations » sur les agents non titulaires de la fonction publique sont désormais closes. Il va en sortir une loi qui permettra d'en titulariser certains mais pas tous (très semblable à la loi Sapin), qui prévoira une flopée de conditions et un nouveau type de concours (comme si ceux qui existent déjà n'étaient pas suffisants), etc...

Vous détailler tout ça n'a, ici, pas de véritable sens. Prenons pour seul exemple le contrat de droit public, qui n'a pas du tout été abordé alors que c'est un sujet central : ce type de contrat est une aberration et ne devrait tout simplement pas exister. En effet, il ne relève ni du droit des fonctionnaires ni du code du travail (secteur privé), ce qui laisse aux employeurs la libre et unilatérale interprétation des textes de loi. Ceux-ci sont d'ailleurs, et la DG et certains tribunaux administratifs ne manquent pas de nous le rappeler, des contrats d'engagement et non des contrats de travail !

Au-delà de ces questionnements, le fond du problème se situe finalement au niveau du statut des gens employés par l'Etat et des missions qui lui sont dévolues.

La position actuelle du gouvernement est de dire que, malgré tous les plans de titularisation depuis ces 50 dernières années, le recrutement de contractuels dans la fonction publique a augmenté. Il admet donc implicitement qu'il n'a pas fait respecter ses propres règles chez les employeurs publics qui sont restés largement impunis. Une entreprise privée qui se serait permis autant de largesses se serait fait massacrer aux Prud'hommes. Pour y remédier et plutôt que de faire

appliquer ses propres lois, le gouvernement propose le recours massif aux contrats pour des fonctions non régaliennes\*\*. Cette position lui permet de justifier une réduction importante des fonctionnaires et des modifications de fond sur l'engagement de l'Etat dans différents secteurs considérés, jusqu'ici, comme publics.

Les syndicats veulent à tout prix conserver le statut des fonctionnaires tel qu'il est actuellement et diminuer au maximum le recours aux contractuels, ceci pour que

les agents de l'Etat restent indépendants des pressions du gouvernement et œuvrent pour l'intérêt des citoyens, ce qui a l'énorme avantage de limiter le risque d'appliquer les ordres d'un futur maréchal.

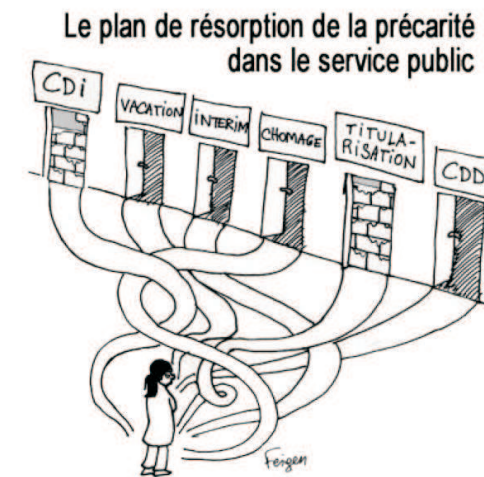
Le gouvernement a mis des millions de gens dans la précarité et les syndicats essaient de rattraper le coup, ce qui est tout à leur honneur, mais tout ça n'aboutit qu'à des impasses car les objectifs à atteindre sont finalement bien différents.

Les syndicats sont frustrés de ne pas obtenir le maintien des acquis, le gouvernement impose ses positions sans aucun égard pour ses citoyens qui eux, bien contents de voir dégager ces fonctionnaires « privilégiés qui n'en branlent pas une » (car malgré tout c'est un sentiment bien ancré dans la population), devront faire face à des services dégradés.

A quand un vrai débat de société sur les devoirs de l'Etat envers ses administrés ?

\* Pour plus de renseignements sur ce projet de loi, n'hésitez pas à contacter le SNUFEN et plus particulièrement Sandra.

\*\* voir article page précédente.



Entre et tiens bon !

Tous les ans c'est la même chose, on parle, on argumente et au final, rien... Les difficultés restent les mêmes... allons-nous continuer à jouer la comédie plus longtemps ?

Si vous aussi, vous trouvez que les effectifs régionaux fondent comme neige au soleil contrairement aux objectifs, que l'avenir de l'ONF est incertain, que la mauvaise définition de vos missions vous pose des problèmes, que les rémunérations sont inéquitables, les avancements obscurs et les grilles de notation modifiées de façon incompréhensible et sans justification, alors nous vous proposons de participer à l'action intersyndicale nationale sur les entretiens annuels :

- Dans la rubrique « Résultats individuels de l'année écoulée », n'hésitez pas à rappeler les postes vacants.

- Dans la rubrique « Objectifs de l'année à venir », vous pouvez écrire « Mon activité en 2011 dépendra en partie du maintien des effectifs au sein de ma structure régionale ».

- Enfin, n'oubliez pas que l'entretien annuel est le bon moment pour rediscuter de la répartition de vos missions inscrites à l'organigramme selon la nomenclature proposée lors du CTPR du 11 février (missions principales, missions spéciales, missions accessoires, contributions personnelles). Vos chefs de service ont dû vous mettre ces documents à disposition.

C'est reparti. Avec un gouvernement irréprochable comme le nôtre, qui dilapide les caisses de l'état, les acquis sociaux et les services publics pour refourguer toutes les prestations au secteur privé (et surtout à ses amis ou famille du secteur privé), ça devait arriver.

L'assemblée nationale, le 13 janvier 2011, a fait une proposition de loi (n°3088) visant à réserver le statut de la fonction publique aux agents exerçant une fonction régaliennne, et ce afin d'améliorer les services rendus aux français et de réduire les dépenses publiques.

D'après le gouvernement, la fonction publique et le nombre conséquent de ses agents «génère des pesanteurs au sein de l'appareil public, dommageables autant à celui-ci qu'aux Français. [...] Réformer le statut de la fonction publique en France, en le resserrant autour des fonctions régaliennes, aurait des conséquences hautement bénéfiques. Tout d'abord, cela contribuerait à dynamiser les domaines non régaliens actuellement englobés dans la fonction publique (traduisez: le privé pourrait faire du beurre avec ces activités). En effet, la généralisation du contrat de travail de droit commun permettrait une meilleure prise en compte du

mérite (et surtout un salaire à base de primes objectif facilement modulables en positif mais aussi en négatif, surtout quand les objectifs sont inatteignables) ainsi qu'une meilleure gestion des ressources humaines (en clair : dégraissage du mammoth) et créerait des ponts entre le secteur public et le secteur privé (ou comment transférer la compétence formée par l'état vers le privé, donc formation gratis pour le privé). Cette nouvelle flexibilité nourrirait une dynamique

d'enrichissement réciproque des deux secteurs (enrichissement pour l'employeur uniquement. Juste un exemple : les caisses de retraites étant séparées, travailler 21 ans dans le public puis 21 ans dans le privé, revient à avoir deux retraites calculées chacune sur 21 ans, donc avec une décote maximale, bien inférieure au fait de travailler 42 ans soit dans le privé, soit dans le public).

Ensuite, cette réforme du statut aurait un impact non négligeable sur les dépenses publiques au sein desquelles les dépenses de personnel représentent près de la moitié du budget de l'État ». Et c'est là que franchement, il va falloir qu'on m'explique.



Une entreprise privée a un but lucratif. Donc, il faut qu'elle rapporte de l'argent. Un établissement ou administration publique n'a pas de but lucratif, donc elle peut effectuer une prestation à coût comptant. Si celles-ci sont bien gérées, une prestation coûtera forcément moins cher à l'Etat si elle est faite par le service public. La question est donc, les établissements publics sont-ils bien gérés ?

Ce qui m'amène à cette autre question : le gouvernement, entou-

ré de lobbys et amis du secteur privé, a-t-il intérêt à ce que les établissements publics soient bien gérés ? Est-ce que le bazar du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, est une soit-disant solution passagère au déficit public ou bien un but recherché de suppression du service public ?

Au final, les actions du gouvernement, qui s'inscrivent ne l'oublions pas dans l'augmentation du pouvoir d'achat, ont-elles augmenté notre pouvoir d'achat ?

C'est vrai qu'on paie moins d'impôts sur le revenu depuis quelques années, mais ne paie-t-on pas plus cher pour la santé (les mutuelles, les forfaits et franchises

médicales), le timbre, les impôts locaux, les transports, le téléphone... tout en ayant le sentiment d'avoir perdu en qualité de vie : la santé qui se dégrade (les hôpitaux qui ferment, les médicaments dangereux, la nourriture douteuse ou les ondes suspectes), les délais qui s'allongent dans les administrations, les trains qui n'arrivent plus à l'heure, les gosses entassés dans les classes, la déchéance des émissions de télévision...

Cette casse du service public est-elle donc «haute-ment bénéfique » pour les français ou bien pour

l'oligarchie française ?

Mais pas de panique, l'état a pensé à tout pour que les fonctionnaires ne descendent pas dans la rue: « cette modification ne s'applique qu'aux nouveaux entrants au sein de la fonction publique et non aux agents actuellement en poste afin de ne pas porter atteinte à leur choix initial. » Et la boucle est bouclée.

Les français continueront-ils à rester dupes ?

Une note de la direction générale du trésor public datée du 23 décembre 2010 propose des pistes de réforme de la politique forestière française. Elle ne suggère rien de moins que de (re)fondre le régime forestier en réduisant le service public de la forêt à son strict minimum régalienn (les fonctions de police) et en ouvrant la gestion forestière à la concurrence. En clair : privatiser la gestion forestière.

La note du trésor se base certes sur des faits réels (une filière bois en petite forme, des travaux en forêt communale réalisés à perte, un financement de la gestion forestière communale très en deçà de sa valeur), mais elle propose des solutions capitalistes ultralibérales pour «mieux» gérer la forêt française.

Au lieu de remettre en question la fonte du versement compensateur et la réduction irrationnelle du personnel de l'ONF, elle propose que les communes se paient elles-mêmes leur gestion forestière, en octroyant une concession à un prestataire privé. L'ONF n'existerait plus que comme prestataire de service forestier, en concurrence avec d'autres entreprises privées. Toute ressemblance avec l'AGCS\* n'est malheureusement pas du tout fortuite.

Au-delà de la casse de notre établissement et des réorganisations qui suivraient (et dont on connaît les méfaits), si cette proposition était suivie, cela provoquerait l'abandon de toute gestion des forêts peu productives (sauf pour les communes riches qui pourraient se payer le luxe d'une gestion à perte), et à la surexploitation des autres afin d'en dégager un profit suffisant pour rembourser les frais de

gestion. C'en serait ainsi fini de la péréquation nationale et de la multifonctionnalité des forêts. Sans compter que les prestataires de services, soucieux de conserver leurs contrats, seront tentés de pratiquer une gestion à court terme et faire sortir un maximum d'argent de la forêt (en optant pour le choix d'âges d'exploitabilité les plus bas dans les aménagements forestiers qu'ils rédigeront).

La forêt est d'ailleurs vue dans cette note comme un produit qui doit rapporter de l'argent. Ainsi, toute activité doit être payante, même la cueillette de champignons (sic) !

Au-delà du risque de marchandisation à outrance des services sociétaux et environnementaux rendus par les forêts, c'est le patrimoine forestier communal et régional (dans un premier temps) qui risque sérieusement d'être dilapidé. La désorganisation provoquée par la casse du service public a malheureusement déjà montré ses limites : souvenez-vous l'été dernier, en Russie, 800000 ha (soit environ la surface de la Corse) sont partis en fumée dans des incendies gigantesques liés à la réforme du droit forestier et à la transformation d'une gestion publique de protection des forêts en une stratégie privée d'exploitation du bois.

Plutôt que des réformes de bureaucrates et une décision unilatérale du gouvernement, c'est un débat de société que la forêt mérite. Nous avons peut-être l'air d'insister avec cette question toute simple, mais il faudra bien un jour que les citoyens se demandent : « Quelle forêt voulons-nous pour nos enfants ? »

\* Accord Général sur le Commerce des Services, dont la Sittelle a consacré un gros article dans le numéro 4.

Pour ceux qui croient encore qu'on fait toujours partie d'un Etablissement Public, sachez que le C de EPIC prend de plus en plus d'importance.

En effet, dixit l'ensemble de la hiérarchie de l'ONF (d'Ajaccio à Paris, jusqu'à l'Elysée), pour Conserver la gestion forestière et son maillage territorial, nous devons Commercialiser nos services au travers de Conventions avec nos Clients des Collectivités.



Causes...toujours !

Le rapport de la cour des comptes a pointé du doigt le coût exorbitant de la campagne de vaccination calamiteuse de la grippe A : 660 millions d'euros. La cour des comptes s'est aussi offusquée de la somme versée par l'Etat à Bernard Tapie en règlement de son contentieux en justice avec le Crédit Lyonnais : 220 millions. Elle s'est finalement alarmée du déficit public grandissant de la France.

Et que propose cette mirifique institution? Et bien tout simplement de geler une année supplémentaire les salaires des fonctionnaires jusqu'en 2013.

Il fallait oser. Vivement 2012 !



Que font les syndicats ?

C'est la question que je n'ai cessé d'entendre depuis toutes ces années que j'assume ce rôle de représentant syndical. Au début ça commence par un : « c'est inadmissible », puis suit un : « on ne peut pas laisser faire ça!» et le plus souvent ça fini par : « mais que font les syndicats! ».

Et bien moi je peux vous le dire aujourd'hui ce que font les syndicats : ils font comme ils peuvent avec les moyens du bord ! La crise du syndicalisme est une réalité. Comme tout mouvement collectif à construire, il est de plus en plus dur de trouver les volontaires pour avancer ensemble. On se retrouve représentant d'un syndicat parce que le plus souvent il faut assurer le relais de celui qui s'était dévoué avant vous.

C'est un peu sombre comme vision, car la foi finalement on l'a tous. En fait ce qui manque c'est souvent l'énergie. Le travail syndical se fait souvent après le travail de la journée et doit se concilier avec la vie personnelle et de famille. Pas toujours facile.

Au final, je trouve que c'est parfois faire preuve d'un



En 2011 sera fêté les 60 ans de la mort d'Ambroise Croizat . Il nous a laissé au bout d'une vie de lutte l'un des plus beau héritage : la Sécurité sociale. Retour salutaire sur la vie de cet homme.

Ambroise Croizat naît un 28 janvier 1901 comme naît alors un fils d'usine. Entre l'éclat des fours et la lumière des coulées, son père, Antoine, est manœuvre. Douze heures par jour à enfourner des bidons de carbure pour huit sous de l'heure. À peine le prix du pain...

En cette aurore de siècle, dans la cité ouvrière des Maisonnettes à Notre-Dame-de-Briançon, en Savoie, on vit encore la misère qui court les pages de Germinal. Accidents de travail quotidiens, pas de Sécu, pas de mutuelle, pas de retraite. Le niveau zéro de la protection sociale. L'espoir, c'est le père qui l'incarne. En 1906, il lance la première grève en Savoie. Une grève pour vivre, pour être digne.

Dix jours de bras croisés pour la reconnaissance du syndicat et de

la caisse de secours. Une grève pour le droit à la santé, tout simplement. Il l'obtient mais de vieilles revanches l'invitent à s'embaucher ailleurs.

1907. Uguine. Une autre grève, un autre départ obligé, l'errance vers la région lyonnaise. C'est là qu'Ambroise prend le relais du père qui part vers les tranchées et la guerre.

À treize ans, il est ajusteur, et derrière l'établi résonnent les mots du père : " Ne plie pas petit. Marche dignement. Le siècle s'ouvre pour toi. " Le chemin va s'ouvrir par une manifestation contre la boucherie des hommes. Ambroise adhère à la CGT puis à la SFIO. À dix-sept ans, il est sur tous les terrains de lutte. Il anime les grandes grèves de la métallurgie lyonnaise. Reste à faire le pas. Celui du congrès de Tours, où il entre au PCF en 1920. " On le voyait partout, dit un témoin d'époque, devant les usines, au cour d'une assemblée paysanne ou d'une cellule de quartier. Il était là dans son élément, proche des gens, proche du

peu de légèreté que d'accabler le syndicaliste qui essaie de faire évoluer les choses comme il peut.

C'est sûr que le syndicalisme ce n'est pas tous les jours le grand soir mais plus souvent un sombre petit boulot d'archiviste à essayer de comprendre telle note, à préparer un point de l'ordre du jour du CTPR qui n'avance pas depuis 3 ans, à passer du temps au téléphone avec un collègue en difficulté...

On pourrait faire mieux, beaucoup mieux même, mais pour cela il faut se sentir soutenu et surtout épaulé par d'autres. Car si je suis plutôt d'accord avec ce que je pense (c'est rassurant), il est essentiel de confronter son opinion au plus grand nombre. Je crois que ça s'appelle la démocratie. On en parle beaucoup aujourd'hui de la démocratie. Mais elle ne se décrète pas et elle est à construire tous les jours. Alors pour cela plutôt que de sombrer dans le bien trop facile « mais que font les syndicats ? » nous vous invitons à participer à ce travail collectif à votre niveau et selon votre envie.

Hommage \*

à un grand homme au destin peu commun, humaniste, sincère avec des convictions admirables, qui doit malheureusement se retourner dans sa tombe !

peuple d'où il venait. "

Antimilitarisme, anticolonialisme, les deux mots tissent les chemins du jeune militant, entre une soupe populaire et les barreaux d'une prison de passage.

1927. Il est secrétaire à la fédération des métaux CGTU. La route à nouveau, " militant ambulant ", un baluchon de VO à vendre pour tout salaire. Commence un long périple en France, où il anime les grèves de Marseille et de Lorraine, les comités de chômeurs de Lille ou de Bordeaux. Sur le terreau de la crise germe le fascisme. " S'unir, plus que jamais s'unir, disait-il, pour donner à la France d'autres espoirs. " Ces mots, il va les laisser aux abords des usines, au cour des luttes où "l'infatigable unitaire " comme l'appelaient François Billoux, ouvre avec d'autres l'ère du Front populaire.

Pain, paix, liberté ; en 1936, Ambroise est élu député de Paris. À la tête de la fédération des métaux CGT réunifiée, et derrière les bancs de l'Assemblée, il impose la pre-

vous voulez prendre part aux débats, décisions syndicales ?  
N'hésitez plus, rejoignez le SNUPFEN.

Les cotisations dépendent du niveau de ressource et sont déductibles à 66% des impôts (si vous ne payez pas d'impôt, votre cotisation sera ramenée à 33%). Si vous travaillez à temps partiel, la cotisation sera elle aussi partielle. Possibilité d'échelonner le règlement. Contacts : Philippe Hazemann (Secrétaire régional) ou Muriel Tiger (Trésorière régionale).



| Catégorie          | Cotisation Annuelle | Coût après déduction impôt | Coût mensuel |
|--------------------|---------------------|----------------------------|--------------|
| Adj Adm            | 132 euros           | 44,88 euros                | 3,74 euros   |
| CDF, Adj Adm P2    | 144 euros           | 48,96 euros                | 4,08 euros   |
| Adj Adm P1         | 156 euros           | 53,04 euros                | 4,42 euros   |
| TO                 | 168 euros           | 57,12 euros                | 4,76 euros   |
| TOP, SACN          | 180 euros           | 61,20 euros                | 5,10 euros   |
| TSF                | 192 euros           | 65,28 euros                | 5,44 euros   |
| SACS               | 204 euros           | 69,36 euros                | 5,78 euros   |
| TPF, SACE          | 216 euros           | 73,44 euros                | 6,12 euros   |
| CTF                | 228 euros           | 77,52 euros                | 6,46 euros   |
| CATE, Att Adm      | 264 euros           | 89,76 euros                | 7,82 euros   |
| IAE                | 276 euros           | 93,84 euros                | 7,82 euros   |
| Att Princ          | 300 euros           | 102,00 euros               | 8,50 euros   |
| IDAE, chef mission | 336 euros           | 114,24 euros               | 9,52 euros   |
| IGREF              | 348 euros           | 118,32 euros               | 9,86 euros   |
| ICGREF, IGGREF     | 420 euros           | 142,80 euros               | 11,90 euros  |

mière loi sur les conventions collectives et donne avec Benoît Frachon aux accords Matignon la couleur des congés payés et des quarante heures. Mais la route s'ennuie.

À Munich, le soleil de mai décline. Hitler pose ses mains sur les frontières. Arrêté le 7 octobre 1939, avec d'autres députés communistes, il est incarcéré à la prison de la Santé. Fers aux pieds, il traverse quatorze prisons françaises avant de connaître les procès truqués, la déchéance de ses droits civiques et les horreurs du bagne à Alger.

Les coups, les cris, la dysenterie qui dévore. Trois ans d'antichambre de Cayenne. Libéré en février 1943, il est nommé par la CGT clandestine à la commission consultative du gouvernement provisoire d'Alger. Là, mûrissent les rêves du Conseil National de la Résistance et les grandes inventions sociales de la Libération. La Sécurité sociale, bien sûr, dont Ambroise dessine les premières

moutures dès la fin 1943. " En finir avec la souffrance et l'angoisse du lendemain ", disait-il à la tribune le 14 mars 1944.

Reste à bâtir l'idée. Le chantier commence en novembre 1945 quand il entre au ministère du Travail. 138 caisses de Sécurité sociale édifiées en deux ans par des anonymes d'usine après leur travail ou sur leurs congés payés, " pour en terminer, selon les mots du ministre, avec l'indignité des vies dans l'angoisse de l'accident, de la maladie, ou des souffrances de l'enfance ".

Mais là ne s'arrête pas l'héritage de celui que tous appellent déjà " le ministre des travailleurs ". De 1945 à 1947, il laisse à l'agenda du siècle ses plus belles conquêtes : la généralisation des retraites, un système de prestations familiales unique au monde, les comités d'entreprises, la médecine du travail, le statut des mineurs, celui des électriciens et gaziers (cosigné avec Marcel Paul), les classifications de salaires, la caisse d'intempérie du bâtiment, la loi sur les heures supplémentaires,

etc.

Une œuvre de titan pour une vie passée au service des autres. En 1950, alors que la maladie ronge, ses derniers mots à l'Assemblée nationale sont encore pour la Sécurité sociale : " Jamais nous ne tolérerons que soit rogné un seul des avantages de la Sécurité sociale.

" Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès ! " Un cri, une adresse vers nous comme un appel pour que la Sécurité sociale ne soit pas une coquille vide livrée au privé, mais reste ce qu'il a toujours voulu qu'elle soit : un vrai lieu de solidarité, un rempart contre le rejet, la souffrance et l'exclusion. Ambroise Croizat est mort à Paris le 10 février 1951. Ils étaient un million pour l'accompagner au Père-Lachaise. Le peuple de France, " celui qu'il avait aimé et à qui il avait donné le goût de la dignité ", écrivait Jean-Pierre Chabrol dans l'Humanité du jour.

\* article de Michel Etievent, paru dans "L'Humanité"